

### Renseignements

Monsieur le Professeur M. LIMME

Service d'Orthopédie dento-faciale / Orthodontie

Bât. K1 - Orthopédie et pédodontie - 4020 Liège

Tél : 04/270.31.30 - Fax : 04/270.31.10

### Présentation

Cette formation a pour objet de permettre à des licenciés en science dentaire d'acquérir une compétence complète, tant sur le plan théorique que pratique, et surtout une expérience clinique dans le domaine très spécialisé de l'orthodontie et de l'orthopédie dento-faciale.

A côté des activités cliniques, qui représentent l'essentiel de la formation, de cours théoriques, des démonstrations, des séminaires de discussion de cas, des études bibliographiques et la participation à des travaux de recherche permettront au jeune spécialiste d'acquérir l'expérience indispensable à l'exercice professionnel.

A côté des activités cliniques, qui représentent l'essentiel de la formation, de cours théoriques, des démonstrations, des séminaires de discussion de cas, des études bibliographiques et la participation à des travaux de recherche permettront au jeune spécialiste d'acquérir l'expérience indispensable à l'exercice professionnel.

Depuis 2001, la spécialisation en Orthodontie est officiellement reconnue dans notre pays. L'agrément comme spécialiste et l'obtention du titre professionnel particulier de spécialiste en Orthodontie nécessite notamment d'avoir suivi une formation complémentaire telle que décrite dans les Arrêtés Ministériels suivants :

- \* AM du 11/06/01 (publié au MB le 05/07/01), relatif aux critères généraux d'agrément des dentistes spécialistes
- \* AM du 28/05/01 (publié au MB le 10/07/01), relatif aux critères spéciaux d'agrément des spécialistes en Orthodontie
- \* AM du 29/03/02 (publié au MB le 31/05/02), relatif aux critères d'agrément des dentistes généralistes.

Le présent programme de Maîtrise Complémentaire est conforme à ces directives et comprend notamment le tronc commun (250 H) relatif à l'exercice professionnel autonome.

### Conditions particulières

- \* Etre porteur du diplôme de Licencié en Science dentaire ou du Master en Science dentaire et être habilité à pratiquer en Belgique.
- \* Etre porteur d'une attestation de sélection délivrée par la Commission Interuniversitaire concernée sur base du curriculum vitae et d'une épreuve de sélection organisée par la Faculté de Médecine de l'Université de Liège.

### Durée de la formation

- \* Quatre années d'études.

## Première année

### Cours obligatoires

ORTD2031-1	<i>Cours théoriques universitaires (Orthodontie et Orthopédie dento-faciale) y compris séminaires, Partim I - COLLÉGIALITÉ - [180h SEM]</i>	195	100	[+]	<b>18</b>
MSTG2014-1	<i>Stages de clinique orthodontique, 1re année - COLLÉGIALITÉ - [1200h St.]</i>	-	-	[+]	<b>42</b>

## Deuxième année

### Cours obligatoires

ORTD2031-2	<i>Cours théoriques universitaires (Orthodontie et Orthopédie dento-faciale) y compris séminaires, Partim II - COLLÉGIALITÉ - [180h SEM]</i>	190	40	[+]	<b>16</b>
MSTG2014-2	<i>Stages de clinique orthodontique, 2e année - COLLÉGIALITÉ - [1250h St.]</i>	-	-	[+]	<b>44</b>

## Troisième année

### Cours obligatoires

ORTD2031-3	<i>Cours théoriques universitaires (Orthodontie et Orthopédie dento-faciale) y compris séminaires, Partim III - COLLÉGIALITÉ - [180h SEM]</i>	175	40	[+]	<b>15</b>
DENT2020-2	<i>Séminaires interactifs relatifs à la pratique autonome (tronc commun aux différents titres professionnels), 3e année - COLLÉGIALITÉ</i>	70	-	-	<b>3</b>
MSTG2014-3	<i>Stages de clinique orthodontique, 3e année - COLLÉGIALITÉ - [1200h St.]</i>	-	-	[+]	<b>42</b>

## Quatrième année (2008-2009)

### Cours obligatoires

ORTD2031-4	<i>Cours théoriques universitaires (Orthodontie et Orthopédie dento-faciale) y compris séminaires, Partim IV - [310h SEM]</i>	70	35	[+]	<b>9</b>
ORTD2032-1	<i>Stages, 4e année</i>				<b>36</b>
	- <i>Stage de clinique orthodontique - [750h St.]</i>	-	-	[+]	
	- <i>Stage externe de pratique professionnelle autonomie - [500h St.]</i>	-	-	[+]	
MTFE2020-1	<i>Travail de fin d'études</i>	-	-	-	<b>15</b>